

La constitution allemande protège les animaux

Partage international n° [171](#) - Novembre 2002

« Les hommes en viendront à se rendre compte de leur relation avec les règnes inférieurs et de la dépendance de ceux-ci vis de l'humanité. Un nouveau type de relation s'instaurera entre le règne humain et le règne animal. » [La réapparition du Christ et des Maîtres de Sagesse, p 197]

Les animaux seront désormais protégés par la constitution allemande, une majorité écrasante au sein du parlement ayant statué sur la nécessité de modifier la constitution en ce sens. L'article 20a : « L'Etat, porteur de responsabilités vis-à-vis des générations futures, protège les bases naturelles de la vie... », sera étendu et inclura la phrase « et les animaux ». La Haute Chambre du parlement allemand semble certaine d'endosser ce changement dans la constitution. L'Allemagne est le premier Etat européen à inclure la protection animale dans sa constitution. Par le passé, l'opposition conservatrice s'était opposée à une réévaluation de la protection animale, craignant que la recherche médicale et les scientifiques ne s'exilent à l'étranger. « *Nous ne voulons pas que nos chercheurs s'installent ailleurs, a déclaré à la télévision allemande Renate Künast, ministre de la Protection des consommateurs et de l'Agriculture, mais il est juste que la liberté de la recherche, de l'enseignement et de la religion soit à présent confrontée au devoir de l'Etat de protéger les animaux, avec pour conséquence possible que les autorisations d'expérimentations animales pour la cosmétique ou les médecines douces soient*

désormais plus restrictives. »

Herta Däubler-Gmelin, ministre de la Justice, a déclaré quant à elle à Radio Berlin qu'il est aujourd'hui clairement établi que « *les animaux ne sont pas des objets* », ajoutant qu'après ce changement dans la constitution, des lois plus sévères seront possibles dans le domaine du transport des animaux et de l'élevage du bétail.

L'association écologique allemande Bund s'attend désormais à une amélioration de la situation : la protection animale en tant qu'objectif de l'Etat pourrait offrir de nouvelles opportunités d'abandonner des méthodes d'élevage cruelles pour les animaux.

Allemagne

Sources : Deutche Presse Agentur, Allemagne

Thématiques : [environnement](#)

Rubrique : [Faits et prévisions](#) (Au fil des années, Partage international a régulièrement publié des articles soulignant les attentes de Maitreya, telles qu'elles ont été présentées par l'un de ses collaborateurs vivant à Londres au sein de la même communauté, à propos d'un certain nombre de changements politiques, sociaux, écologiques et spirituels devant se produire dans le monde. Périodiquement, Benjamin Creme et son Maître ont également partagé leur point de vue sur les développements à venir. Dans cette rubrique intitulée « Faits et Prévisions » notre rédaction analyse les nouvelles, les événements et les déclarations ayant un rapport avec ces prévisions et points de vue.)